



BULLETIN D'ADHESION

ASSOCIATION LOI 1901 AFFILIEE A LA FEDERATION FRANCAISE DE TIR

Nom : _____ Prénom : _____

Né(e) le : _____ à : _____

Profession : _____ Nationalité : _____

Adresse : _____

Adresse mail : _____@_____

N° Tél.: Domicile _____ Travail _____ Portable _____

Je m'engage en signant le présent bulletin d'adhésion à respecter les statuts et le règlement intérieur de l'association, le règlement des stands de tir qui ont été mis à ma disposition pour lecture, ainsi que les statuts et règlements de la Fédération Française de Tir.

Je m'engage à n'utiliser que des armes régulièrement déclarées, à faire valider mes autorisations tous les trois ans et à me dessaisir de mes armes au cas où je renoncerais à renouveler ma licence, conformément aux articles 33 à 39 du décret N° 73.364 du 12 Mars 1973.

J'autorise l'Ecole de Tir du Pays d'Aubagne à utiliser et diffuser mon image pour une durée indéterminée, sur son site internet ou sur son Groupe privé FaceBook ou dans son stand.

Je m'engage à payer une cotisation annuelle dont le montant sera déterminé chaque année par l'assemblée générale.

Etabli à Aubagne le : _____

Signature :

(Précédé de la mention Lu et Approuvé)

AUTORISATION PARENTALE pour les mineurs

Je soussigné _____

représentant légal du mineur _____

- autorise celui-ci (ou celle-ci) à pratiquer le tir sportif au sein de l'Ecole de Tir du Pays d'Aubagne, et certifie avoir pris connaissance des conditions énumérées sur le présent bulletin d'adhésion.
- autorise l'Ecole de Tir du Pays d'Aubagne à utiliser et diffuser des photographies de mon enfant sur son site internet ou sur son Groupe privé FaceBook ou dans le stand pour une durée indéterminée.

Etabli à Aubagne le : _____

Signature :

(Précédé de la mention Lu et Approuvé)



BULLETIN D'ADHESION

Documents à fournir lors de l'adhésion :

- ✓ Deux photos d'identité
- ✓ Un certificat médical autorisant la pratique du tir
- ✓ Un extrait de casier judiciaire N° 3
 - En ligne via www.service-public.fr
 - Par courrier à l'adresse suivante :

CASIER JUDICIAIRE NATIONALE
44079 NANTES CEDEX

- ✓ Un chèque d'un montant de :

_____ Euros

Comprenant :

- Le montant de la cotisation au club (*) pour la période de date du jour jusqu'au 30 Août
- Le montant de la licence (*) pour l'année encours

Chèque à établir à l'ordre de l'E.T.P.A

(*) Voir tarifs affichés au club.

Siège : E.T.P.A
Service Municipal des Sports – Immeuble le Galoubet
13400 AUBAGNE

Stand : E.T.P.A
Centre AGORA – ZI Les PALUDS
13400 AUBAGNE
Tél. : 06.17.07.75.01
Mail : etpa@laposte.net

Heures d'ouverture du stand :

Mercredi de 14h00 à 17h00
Jeudi de 18h00 à 20h00
Vendredi de 18h00 à 20h00
Samedi de 14h00 à 18h00

PARTIE RESERVEE A L'E.T.P.A

AVIS DU BUREAU :

N° Dossier : _____ N° Licence : _____

Mode de Règlement : Espèce - Chèque : _____

Date d'acceptation du dossier : _____